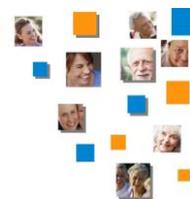


# CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance – CAP AEPE



---

## CONTACTS

### Cécile GRENIER – Coordonnatrice formation

11 rue Montlosier

63 000 Clermont fd

Tél. : 04 73 74 45 60 Fax : 04 73 91 08 44

[cecile.grenier@ufcv.fr](mailto:cecile.grenier@ufcv.fr)

---

## LIEU DE LA FORMATION

UFCV

11 rue Montlosier

63 000 Clermont fd

Tél. : 04 73 74 45 74

[auvergne@ufcv.fr](mailto:auvergne@ufcv.fr)

---

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Niveau visé : 3

Code métier : K1303

Code RNCP : 280848

Eligible CPF : (COPAREF Auvergne Rhône Alpes)

Type de texte : Arrêté

Date du texte : 22/02/2017

Publication : 13/04/2017

Arrêté du 22 février 2017 portant création de la spécialité « Accompagnant éducatif petite enfance » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance

Code NOR : MENE1705635A

Code NSF : 332 Travail social

Nous consulter pour les dispenses d'enseignements professionnels en fonction de vos diplômes.

La durée de la formation en milieu professionnel (14 semaines) s'ajoute aux durées de la formation dispensée dans le centre de formation continue.

Les modalités de la formation en milieu professionnel sont les mêmes que pour les candidats scolaires.

Lorsque cette formation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, la formation en entreprise obligatoire est incluse dans la période de formation dispensée en milieu professionnel si les activités effectuées en milieu professionnel sont en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs.

---

## CALENDRIER DE LA FORMATION

Formation du 12 mois

399 heures en centre de formation

Horaires en centre : 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

---

## PUBLIC

Toutes personnes souhaitant se former au métier d'accompagnant éducatif petite enfance.

Groupe de 10 à 15 personnes.

# CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance – CAP AEPE



## CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

---

Les candidat(e)s doivent :

Avoir 18 ans

Projet validé dans le secteur de la petite enfance auprès d'enfant de moins de 6 ans

Extrait du casier judiciaire de moins de 6 mois (bulletin n°3) vierge

Vaccination à jour

Niveau d'entrée : Niveau V bis

## PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION - SELECTIONS

---

-Dossier de présélection

-Entretien de recrutement

## COUTS

---

Elaboration de devis sur demande

## FORMATION

---

### OBJECTIFS

Développer les compétences et acquérir les savoirs liés aux activités professionnelles d'accueil et de prise en charge de jeunes enfants dans le contexte du domicile privé et en milieu collectif (écoles maternelles, crèches, centre de loisirs...).

Développer les compétences et acquérir les savoirs liés aux activités professionnelles de préparation et de services des collations et des repas ainsi que l'entretien du cadre de vie dans le contexte familial et dans le contexte collectif.

### PROGRAMME

#### Enseignements professionnels

##### EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

##### EP2 : Exercer son activité en accueil collectif

- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle.

##### EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

#### Enseignements Généraux

##### EG1 : Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

###### Français

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

# CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance – CAP AEPE



## Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés
- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

## **EG2 : Mathématiques-Sciences physiques et chimiques**

- Argumenter avec précision
- Mettre en œuvre un protocole expérimental en utilisant les outils appropriés, y compris informatiques
- Participer à la conception d'un protocole
- Rendre compte oralement ou par écrit d'une activité expérimentale
- Respecter les règles de sécurité

## **EG4 : Prévention Santé Environnement – PSE**

- L'individu responsable de son capital santé
- L'individu responsable dans son environnement
- L'individu dans son milieu professionnel, impliqué dans la prévention des risques
- L'individu consommateur averti

## **MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES AU COURS DE LA FORMATION**

---

Des évaluations formatives sont menées au cours des séquences de formation.

Des temps dédiés à la régulation des apprentissages sont planifiés

Des épreuves d'examens blancs sont organisées à l'issue de chaque EP ET/OU EG et en amont des épreuves de certification.

Entretiens individuels afin de s'assurer de la progression pédagogique du stagiaire

Le stagiaire est inscrit aux épreuves du CAP accompagnant éducatif petite enfance sur le site du rectorat

Tout candidat non titulaire d'un diplôme français minimum de niveau 3 ou reconnu équivalent, doit présenter les matières générales.

Dès l'accueil en formation, il sera remis aux stagiaires, un livret de l'alternance composé de grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé.

## **CERTIFICATION**

---

### **EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant**

- ✓ Épreuve orale de 25 minutes avec exposé du candidat puis entretien à partir de supports.
- ✓ Le candidat présente deux fiches RECTO VERSO au format A4 (une relative à la réalisation d'un soin du quotidien et une relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages. Les deux fiches présentent le contexte d'intervention et décrivent les activités.

### **EP2 : Exercer son activité en accueil collectif**

- ✓ Épreuve écrite d'une durée d'1 h 30
- ✓ L'épreuve comporte des questions qui évaluent tout ou partie des compétences et des savoirs du bloc de compétences « exercer son activité en accueil collectif »

### **EP3 : Exercer son activité en accueil individuel**

- ✓ Épreuve orale d'une durée de 25 minutes avec exposé du candidat puis entretien à partir de documents proposés par le jury
- ✓ Le candidat présente un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire.
- ✓ Le temps de préparation dans cette situation est de 1 h 30.

# CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance – CAP AEPE



## EG1 : Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

### Français

- ✓ Épreuve écrite de 2h + épreuve orale de 10 minutes - 40 pts
- ✓ Épreuve écrite (02 heures - 20 pts)

À partir d'un bref corpus, le candidat répond à des questions de lexique et de compréhension.

Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait ou une opinion argumentée d'une longueur de vingt à trente lignes.

- ✓ Épreuve orale (10 minutes - 20 pts)

Le candidat présente un oral continu d'environ 3 minutes dans lequel il présente une réalisation en lien avec le métier, ou une expérience professionnelle. L'entretien (7 minutes maximum) permet de revenir sur l'exposé pour en faire préciser des points, en développer certains aspects ou pour amener le candidat à prolonger et approfondir sa réflexion. Lors de l'entretien la dimension morale et civique en lien direct avec le métier et son exercice peut être questionnée.

### Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

- ✓ Épreuve orale de 15 minutes (dont 5 minutes de préparation) - 20 pts

Le candidat présente une liste de huit documents qu'il a choisis, soit un document correspondant à chacun des thèmes des programmes d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique. Il tire au sort le thème sur lequel il va être interrogé et prépare sa présentation pendant 5 minutes.

## EG2 : Mathématiques-Sciences physiques et chimiques

### Mathématiques

- ✓ Épreuve écrite de 45 minutes - 12 pts

La situation d'évaluation se compose de 2 ou 3 exercices avec des questions de difficulté progressive. Un exercice au moins comporte des questions dont la résolution nécessite l'exploitation de résultats obtenus à l'aide d'outils numériques.

### Physique - Chimie

- ✓ Épreuve écrite de 45 minutes - 08 pts

Elle se compose de 2 parties :

- Un exercice restitue une expérience ou un protocole opératoire, à partir d'un texte court et éventuellement d'un schéma. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple, à montrer ses connaissances, relever des observations pertinentes, organiser les observations fournies, en déduire une interprétation et plus généralement exploiter les résultats.
- Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, 1 ou plusieurs grandeurs et relations entre elles. Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable : de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre, d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé, d'utiliser des définitions, des lois et modèles pour résoudre le problème posé.

## EG4 : Prévention Santé Environnement – PSE

- ✓ Épreuve écrite de 1h composée de 2 parties - 20 pts
  - Première partie - 12 pts

Elle comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur au moins 2 des thématiques A, B ou D dont obligatoirement les thématiques A. A partir d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation, le candidat doit notamment appliquer une démarche d'analyse en vue de proposer une remédiation, une amélioration, une prévention.

- Deuxième partie - 08 pts

Elle comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur la thématique C du programme. Elle est composée de 2 parties : l'une notée sur 5 points, prend appui sur une situation professionnelle accompagnée d'une documentation. Elle permet d'évaluer l'application de la démarche d'analyse du risque et les connaissances relatives à l'environnement professionnel, l'autre notée sur 3 points, permet d'expliquer la conduite à tenir dans une situation d'urgence.

# CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance – CAP AEPE



## **MOYENS HUMAINS, PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES ALLOUES A LA FORMATION**

---

L'action de formation se déroulera en salle de formation pour les apports dits théoriques et en plateau technique pour les apports techniques.

Un fond documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. Et/ou l'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;

Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Un drive sera créé en début la formation.

L'action de formation est encadrée par un formateur référent et le responsable des formations. Tous disposent d'un niveau de formation allant du niveau IV, III et II).

De plus, les formateurs ont une forte expérience (> 2 ans) dans le champ du secteur professionnel et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'Ufcv seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

